

L'AUTORITE FRANÇAISE DES MARCHES FINANCIERS DECLARE CONFORME L'OFFRE PUBLIQUE AMICALE DE SOLVAY SUR RHODIA

Solvay et Rhodia annoncent que l'Autorité française des marchés financiers a déclaré conforme l'offre publique amicale de Solvay sur Rhodia et a, en conséquence, apposé le visa n° 11-148 sur la [note d'information](#) de Solvay ainsi que le visa n° 11-149 sur la note en réponse de Rhodia.

Une fois les autorisations de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et du Ministre français de l'Economie obtenues, l'Autorité française des marchés financiers publiera le calendrier d'offre publique et notamment les dates d'ouverture et de clôture de la période d'offre au cours de laquelle les porteurs de titres de Rhodia pourront les apporter à l'offre.

L'offre est par ailleurs soumise aux conditions suivantes : obtention de l'autorisation des autorités de concurrence européenne et des Etats-Unis et atteinte d'un seuil d'acceptation minimale de 50% du capital et des droits de vote de Rhodia plus une action sur une base totalement diluée.

La note d'information de Solvay (en versions française et anglaise) et la note en réponse de Rhodia (en versions française et anglaise) sont respectivement disponibles sur les sites internet de Solvay (www.solvay.com) et de Rhodia (www.rhodia.com).

A propos de Solvay :

SOLVAY est un groupe industriel international actif en Chimie. Il propose une large gamme de produits et de solutions qui contribuent à améliorer la qualité de la vie. Le Groupe, dont le siège se situe à Bruxelles, emploie environ 16.800 personnes dans 40 pays. En 2010, son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 7,1 milliards d'EUR. Solvay est coté à la Bourse NYSE Euronext à Bruxelles (NYSE Euronext : [SOLB.BE](#) - Bloomberg : [SOLB.BB](#) - Reuters : [SOLBt.BR](#)). Des informations plus détaillées sont disponibles sur www.solvay.com.

A propos de Rhodia :

Chimiste, leader dans ses métiers, **RHODIA** est un groupe industriel international, résolument engagé dans le développement durable. Le Groupe met la recherche de l'excellence opérationnelle et sa capacité d'innovation au service de la performance de ses clients. Structuré autour de 11 Entreprises regroupées au sein de 5 pôles d'activités, Rhodia est partenaire des grands acteurs des marchés de l'automobile, de l'électronique, de la parfumerie, de la santé, de la beauté, de la détergence, des produits industriels et de grande consommation. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,23 milliards d'EUR en 2010 et emploie aujourd'hui environ 14.000 personnes dans le monde. Il est coté sur Euronext Paris. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web www.rhodia.com.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

ERIK DE LEYE

Corporate Press Officer
SOLVAY S.A.
+ 32 2 509 72 30
erik.deleye@solvay.com

LUCIA DUMAS

Corporate Communications
RHODIA
+ 33 (0)1 53 56 64 84
lucia.dumas@eu.rhodia.com

PATRICK VERELST

Head of Investor Relations
SOLVAY S.A.
+32 2 509 72 43
patrick.verelst@solvay.com

MARIA ALCON HIDALGO

Investor Relations
RHODIA
+33 (0)1 53 56 64 89
maria.alcon-hidalgo@eu.rhodia.com

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre d'acquisition de titres Rhodia par Solvay.

L'accès à la note d'information et à la note en réponse ainsi qu'à tout document relatif à l'offre et la participation à l'offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'offre est faite exclusivement en France et aux Etats-Unis, et ne sera pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement. Le non-respect de telles restrictions constitue une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions. Solvay décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables. L'offre ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'acceptation de l'offre constitue une violation des lois et règlements applicables.

Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'offre.

- - - -